Notice nécrologiques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **32 (1927)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

† DR. GERMAIN VIATTE.

1864—1927.

La Société d'Emulation a fait une perte douloureuse en la personne de son Président M. le Dr Germain Viatte, décédé le 29 juin 1927. Elle doit à ses membres de rappeler ici la carrière de cet homme de bien.

Germain Viatte est né à Saignelégier le 29 mai 1864, huitième enfant d'une de ces belles et saines familles qui sont l'hon-

neur de nos Franches-Montagnes. En 1877, il commença ses études classiques au Collège Saint-Michel à Fribourg, dont les palmarès proclament bien haut qu'il fut un brillant élève.

Muni du diplôme de bachelier, il se fait immatriculer en octobre 1885 à la Faculté de Médecine de Berne, dont il suit les cours jusqu'au printemps 1888. Il passe un semestre à Wurzbourg, pour assister aux leçons d'un professeur de grand renom, puis en automne 1888 entre à la Faculté de Bâle, à l'école des Socin, Fehling, Massini. Il y subit l'examen d'état en novembre 1890, et tout en préparant sa thèse, il fonctionne comme premier assistant à l'Hôpital des Enfants de Bâle. Il reçoit enfin le bonnet de Docteur en médecine, après la soutenance

d'une thèse, remarquable et remarquée, sur un sujet de gynécologie, sous la direction de l'éminent professeur Dr Fehling.

Au printemps 1893, le Dr Viatte venait se fixer à Porrentruy pour y exercer l'art médical, et peu de temps après, le 13 juin 1893, il y fondait un foyer avec celle qui fut la compagne dévouée de sa vie, Mademoiselle Marie Joos, de Bâle. Il a eu deux fils, dont la carrière jusqu'à ce jour autorise les plus belles espérances. Tous deux sont élèves de l'école cantonale de notre ville. L'aîné s'est spécialisé dans la littérature. Docteur ès lettres à 21 ans après une thèse très documentée, „Le catholicisme chez les romantiques", soutenue devant l'Université de Fribourg, il professe la littérature française à l'„Unter College" de New York. Le second se destine au sacerdoce et étudie la théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Paris.

Ce que fut le Dr Viatte comme médecin, comme homme et comme citoyen, deux de ses confrères l'ont dit avec une éloquence émue. Le doyen du Corps médical jurassien, M. le Dr Ceppi, écrivait de lui dans „Le Jura" au lendemain de son décès: „Pétri de culture classique, le Dr Viatte s'intéressait „à toutes les branches du savoir. Le nombre devient rare de „ces jeunes gens dont les humanités ont fait des hommes en „quelque sorte universels, qui se penchent avec volupté sur tous „les problèmes, sur toutes les énigmes, qui s'intéressent à leur „profession sans doute, mais aussi aux beaux-arts, à l'histoire, „à l'archéologie, aux mouvements religieux, littéraire et scienti„fique, à la politique générale, à l'évolution des peuples et de „l'ordre social... Combien il avait le sentiment de la dignité „médicale, le respect de sa profession! Il savait que l'art mé„dical n'est pas un métier comme un autre, et que l'exercice de „la médecine représente une sorte de sacerdoce..."

Et le Président de l'Association des médecins d'Ajoie, M. le Dr. Mandelert, devant la tombe ouverte où reposait le dépouille mortelle de son confrère et ami, après avoir retracé cette carrière médicale exemplaire, terminait en appliquant au cher défunt la parole évangélique: *Transiit benefaciendo*.

Germain Viatte a fait honneur au corps médical. Rappelons aussi que pendant la guerre mondiale, préoccupé des répercussions que les événements pourraient avoir sur notre pays — l'occupation des frontières et l'épidémie de grippe de 1918 devaient hélas! lui donner tristement raison — il fonda, de concert avec son éminent confrère, M. le Dr Ceppi, et organisa

la Section Ajoulote de la Croix rouge suisse, et donna un cours de Samaritains dont le souvenir est resté.

Il fut aussi l'artiste délicat qui aimait le beau dans toutes ses manifestations et détestait le laid, le causeur charmant que n'importe quel sujet de conversation pouvait intéresser, le conférencier captivant dont l'éloquence fit sensation à Porrentruy et dans mainte section de l'Emulation.

Il fut enfin l'ami sûr et fidèle, le fervent patriote, le chrétien convaincu.

Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, il l'accepta, résigné, avec un courage d'autant plus admirable que son expérience de praticien lui prédisait les souffrances cruelles qui l'attendaient. Il lutta jusqu'au bout, et ceux-là le savent qu'il accueillait souriant sur son lit de douleur quand ils venaient l'entretenir de sa chère Emulation. Et lorsque la science se déclara impuissante, notre cher ami vit venir la mort sans murmure, fermement, pieusement.

Ses obsèques furent une démonstration touchante de la sympathie générale.

Sur sa tombe, après le discours de M. le Dr. Mandelert, qui parla au nom du corps médical, M. Choffat, ancien ministre plénipotentiaire, au nom de la Société jurassienne d'Emulation, prononça les paroles suivantes:

„La Société jurassienne d'Emulation m'a confié la doulou-
„reuse mission de rendre ses derniers devoirs à son Président
„central. Fin lettré, humaniste distingué, intelligence ouverte
„qu'aucun progrès de la science ne laissait indifférent, confé-
„rencier remarquable, archiviste consciencieux, ardent jurassien,
„fermement attaché aux souvenirs de notre sol, Germain Viatte
„avait toutes les qualités pour jouer un rôle dans notre vieille so-
„ciété, fidèle gardienne de la langue et des traditions jurassiennes.
„Il y entre en 1895; en 1912, il est appelé au Comité Central
„et choisi comme Vice-président. En 1915, son activité pro-
„fessionnelle et surtout sa modestie l'empêchent d'accepter la
„Présidence, à laquelle il n'a consenti de passer que l'an dernier.
„Et tous les assistants à l'assemblée générale de Bienne le
„25 septembre 1926 se rappellent avec quel brio il prit pos-
„session du fauteuil présidentiel, avec quel doigté et quel esprit
„il dirigea les discussions. Fécond était le programme qu'il
„nous a tracé: nous le suivrons avec son souvenir et son exemple
„comme guides.

„Travaillant activement à tout ce qui pouvait contribuer „au développement intellectuel et moral, il s'est intéressé aux „questions d'éducation, il a aimé passionnément la jeunesse „scolaire. A ce titre, la Commission de notre Ecole cantonale „l'appela dans son sein. Là aussi, il donna la mesure de sa „grande expérience. Là aussi il est aujourd'hui sincèrement re„gretté et laisse un vide difficile à combler.

„Il a passé parmi nous en cultivant le vrai, le beau, le „bien. Nous lui conserverons le souvenir le plus pur d'estime „et d'amitié.

„Et nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace."

J. C.

† ROBERT BAPTISTE SAVOYE.

1851—1927.

„L'homme doit vivre comme s'il était immortel et être prêt à mourir demain", telle est la devise que s'était donnée le grand citoyen que la mort enlevait à l'affection de sa famille et à l'estime de toute la population du Vallon de St-Imier, le jeudi 13 octobre 1927.

Robert-Baptiste *Savoye,* neuchâtelois d'origine, est né à Corgémont en 1851, mais en 1852 déjà, sa famille vient se fixer à Saint-Imier. A l'âge de 20 ans, après avoir fait un apprentissage de commerce, *R. B. Savoye* entre à la Fabrique des Longines. Il y devient rapidement le collaborateur de *Francillon* et à la mort de celui-ci en 1900, il lui succède en qualité de Directeur, poste qu'il conserve jusqu'à la fin. Au cours de ces 56 ans d'activité féconde, *R. B. Savoye* contribua puissamment au développement et à la réputation mondiale des Longines. Il fut non seulement le chef, aimé et respecté de tout le personnel, mais encore l'animateur de l'usine. Grâce à son énergie, son intelligence et sa parfaite droiture, il triompha de difficultés très grandes, créées par la guerre et la crise économique. Il s'attacha enfin tous les ouvriers en instituant un Fonds de Jubilé et une Caisse invalidité, retraite et vieillesse.

R. B. Savoye s'occupa très activement de la vie publique. Il fit partie du Conseil municipal de Saint-Imier, dirigea de longues années les assemblées communales, appartint au Conseil

général qu'il présida avec distinction, fit partie de nombreuses commissions municipales où il rendit toujours de très grands services, enfin de 1912 à 1917 il représente le Jura horloger au Conseil national.

En outre, *R.-B. Savoye* fut Vice-président de la Chambre suisse d'horlogerie, membre fondateur et Vice-président de l'Association bernoise des fabricants d'horlogerie, Président de la Société des forces électriques de la Goule, Président de la Commission de Saint-Imier de la Banque cantonale, Président d'honneur de la Société suisse des commerçants, section de Saint-Imier, enfin, membre de presque toutes les Sociétés de son village.

Depuis 30 ans, *R.-B. Savoye* était membre central de la section Saint-Imier, puis de la section *Erguel* de la Société jurassienne d'Emulation. Il assistait régulièrement aux séances aux côtés de son épouse regrettée et y prenait souvent une part active. L'Emulation perd en lui un ami dévoué, mais qui lui laisse son souvenir sans tache et son noble exemple.

L'homme que nous pleurons aujourd'hui appartenait à cette génération de pionniers à laquelle nous devons ce que nous sommes. Il a répandu sans compter les dons de son cœur et de son intelligence. Il était foncièrement bon et généreux. Aucune œuvre de bienfaisance ne le laissait indifférent. La force morale qui rayonnait de son regard se manifestait par des actes de bonté et de désintéressement complet. *R. B. Savoye* était l'ami fidèle et sûr sur lequel on pouvait s'appuyer dans toutes les circonstances. Le cœur chez lui ne le cédait en rien à l'esprit.

Sa vie fut toute de travail, de dévouement, de modestie. Quel pur exemple pour les générations à venir!

† LE DR. LOUIS SCHNYDER, BERNE.

21 septembre 1868 — 20 mars 1927.

L'attaque foudroyante qui a emporté le Dr Louis Schnyder en plein travail a mis en deuil non seulement la section de Berne de l'Emulation jurassienne, mais encore toute la colonie romande de la ville fédérale, dont il était, au dire de chacun, une des figures les plus sympathiques.

Né à Neuveville, sa cité d'origine à laquelle il resta toujours profondément attaché, le 21 septembre 1868, Louis

Schnyder fit son Gymnase et une partie de ses études de médecine à Neuchâtel, études qu'il termina et couronna par un brillant doctorat à l'Université de Berne. S'étant spécialisé dans le traitement des maladies nerveuses, il fit un stage prolongé à la Clinique neurologique de la Salpêtrière à Paris, alors dirigée par le célèbre professeur Dégerine. Il fut à Berne l'élève, puis le collaborateur du grand neurologue suisse d'alors, le professeur Paul Dubois, dont il fut le continuateur.

Le cabinet de consultation qu'il ouvrit à Berne en 1897, le cours de psychothérapie qu'il professait à l'Université de cette ville, le rôle de premier plan qu'il remplit dans la Société suisse de neurologie qu'il présidait depuis 1924, la part importante qu'il prenait dans l'administration du Sanatorium Victoria à Berne, les travaux très appréciés qu'il publia dans les revues de médecine spéciale, firent de lui un des médecins-spécialistes de marque de la capitale.

Mais le Dr Schnyder ne se confina pas dans sa spécialité. Doué comme il l'était pour les choses de l'art et la culture latine, il s'intéressa à toutes les manifestations intellectuelles de notre colonie romande. Son esprit curieux, sa vive intelligence firent de lui un de ces humanistes distingués qu'on rencontre de moins en moins. Les Romands de Berne et plus particulièrement ses compatriotes jurassiens n'oublieront pas les brillantes conférences qu'il donna sur l'œuvre de Georges Duhamel, qui fut son ami de jeunesse, et sur l'Autosuggestion et le Couéisme.

Ces qualités brillantes de l'esprits étaient puissamment équilibrées chez le Dr Schnyder par un cœur d'or et une modestie sans pareille. Et c'est particulièrement ce côté de l'homme que les Jurassiens de Berne avaient pu apprécier. Sa bonne grâce, sa courtoisie, le charme de sa conversation, la bienveillance avec laquelle il savait accueillir chacun, l'absence de tout pédantisme chez cet homme qu'on savait distingué, la pondération de ses jugements, faisaient une des joies de nos réunions de l'Emulation jurassienne de Berne, auxquelles il manquait très rarement. Nous n'oublierons pas sa belle et courageuse intervention lors de la discussion au sein de notre section de la création d'une nouvelle chaire d'histoire en langue française à l'Université de Berne. Son fin sourire un peu désabusé, l'empressement mis à répondre à nos appels, nous ont toujours montré l'intérêt qu'il portait si ardemment aux choses de sa petite patrie et le plaisir qu'il éprouvait à se rencontrer avec ses compatriotes jurassiens.

Toutes ces brillantes qualités ont été relevées dans les quatre discours prononcés au Crématoire de Berne. Alors encore, les nombreux Jurassiens qui avaient tenu à rendre un dernier honneur au Dr Schnyder, purent constater la place de premier rang que leur compatriote avait occupée dans la ville fédérale et dans le monde médical en particulier.

Et nous avons alors conduit au Champ du repos un concitoyen qui fut un homme de bien dans la plus belle et la plus grande acception du terme et un bon Jurassien qui fit honneur à sa petite patrie. *G. C.*

HENRI SIMONIN.

1855 à 1927.

Henri Simonin est originaire du Bémont, commune du district des Franches-Montagnes. Il naquit, en 1855, à Porrentruy où son père était instituteur. Elevé dans un milieu modeste, il dut conquérir à force de persévérant labeur et d'intelligence sa place au soleil. Je l'ai connu dès l'année 1871, à l'Ecole cantonale. Il était alors pareil à ce qu'il a toujours été, d'esprit éveillé mais de caractère presque timide, et même un peu froid en apparence. Sa mère étant devenue veuve de bonne heure, il eut une adolescence difficile et assez triste. Ayant subi son examen de maturité avec un réel succes, il décida de se vouer au droit. Il commença par fréquenter les cours de l'Université de Leipzig, où je le retrouvai en octobre 1876; il en était à son troisième et je faisais mon premier semestre dans une Faculté où enseignaient des maîtres qui se nommaient Windscheid, Binding, Wach, Friedberg.

Tandis que j'abordais sans enthousiasme exagéré mes études juridiques, Simonin était l'assiduité et la conscience incarnées. Tout le temps qu'il ne consacrait pas à des leçons particulières de français que lui demandaient tels ou tels de ses condisciples allemands, il le passait dans les auditoires de l'Université, ou dans sa chambrette de la Nicolaïstrasse à peiner sur ses livres. Ses amis ne réussissaient que rarement à l'entraîner aux „kneipes" des camarades suisses de Leipzig, ou au théatre, ou, le dimanche, aux concerts, suivis de bal, du *Schillerschlösschen*.

En 1877, nous revînmes de Leipzig à Berne. Trois ans plus tard, il avait son diplôme d'avocat en poche. Une courte ex-

périence du barreau à Porrentruy. Puis, la présidence du Tribunal de Delémont (1882 à 1884). Il était le juge idéal. Son savoir, son impartialité, sa clairvoyance, le sérieux avec lequel il exerçait ses délicates fonctions furent appréciés au point que, bientôt, le Grand Conseil du canton de Berne l'élisait membre de la Cour suprême, où il siégea de 1884 à 1904. En 1905, il refusa même une candidature au tribunal fédéral.

C'est à Delémont qu'il eut le bonheur de recontrer celle qui fut la plus dévouée et la plus aimante des compagnes. Son jeune ménage et le mien, car j'avais été appelé à l'Université de Berne et je m'étais marié un peu avant lui, se sentirent tout naturellement attirés l'un vers l'autre. Une affection fraternelle nous unit désormais; elle ne s'est ni relâchée, ni refroidie jusqu'à la fin. Nous eûmes la privilège de former à Berne, avec Emile Bessire, avec Alexandre Halbeisen, avec Charles-Joseph Gigandet, un groupe d'intimes auquel se joignait parfois Joseph Stockmar, avant son départ pour Lausanne. Nous allions les uns chez les autres, et, pendant bien des années, par la pluie comme par le soleil, une fois par semaine ou par quinzaine, nous entreprenions de joyeuses excursions dans la belle campagne bernoise. Hélas! je suis le seul survivant de ces braves cœurs jurassiens, qui ont si souvent paraphrasé les vers qu'Henri Simonin écrivit un jour:

O mon Jura, mon pays,
Reste fidèle à toi-même!

Il rimait, sans aucune prétention d'ailleurs, et gardait jalousement le secret de ses conversations intermittentes avec la Muse. Cette strophe est encore de lui:

L'affreuse politique
Enfin me revendique
Et fait du magistrat
Un Conseiller d'Etat.

A la Cour d'appel, Henri Simonin devait laisser une trace profonde. Ses rapports étaient des modèles de science scrupuleuse et d'objectivité absolue. Aussi son autorité était-elle incontestée parmi ses collègues. Mais j'avais l'impression qu'il se tuait à la besogne. Et quand, en 1904, l'occasion s'offrit de le diriger vers une carrière où il aurait sinon plus de loisirs, du moins une activité plus libre et plus variée, je ne négligeai rien pour le doucement pousser dans l'„affreuse politique", — qui n'est au demeurant, pas si „affreuse" que cela et dans laquelle il

rendit de précieux services. Une vacance s'étant produite au gouvernement, il fut le candidat tout désigné du Jura. Non pas, je le veux bien, que son tempérament l'inclinât à se jeter dans la bataille des partis. S'il parlait bien, il n'était pas un homme de tribune, et s'il avait des opinions très arrêtées il était d'une nature trop foncièrement conciliante pour ne pas mécontenter les impatients ou les ardents qui adhéraient au même programme que lui. En tout cas, il avait les aptitudes et les qualités d'un administrateur hors ligne. Il était, par surcroît, un législateur né. Son nom est inséparable de la revision de la loi sur le notariat, de la réorganisation judiciaire de 1909, de la loi d'application du Code civil suisse de 1910 et de la loi sur les communes de 1917.

Ses concitoyens l'envoyèrent au Conseil national, en 1904 également. Il n'aimait pas à se mettre en avant plus qu'il ne fallait. Cependant ses interventions dans maints débats furent très remarquées. Il se spécialisa dans les questions de droit et, lors de la discussion du Code civil notamment, il présenta nombre de suggestions et d'observations utiles. Comme la reconnaissance n'est pas la vertu traditionnelle des Républiques, il ne conserva pas son mandat aussi longtemps que l'eût exigé le bien de notre Jura.

Qu'il ne fût pas un militant, il était un courageux. Au moment où se dessina un mouvement séparatiste dans nos districts, surtout dans ceux du nord, il ne craignit point de montrer son drapeau. Persuadé, à tort ou à raison, que le Jura était trop divisé et ne possédait pas assez de ressources matérielles pour constituer un canton viable, il conseilla énergiquement le maintien de notre réunion au canton de Berne. Il publia même une brochure, qui fit un peu de bruit et qui lui valut de vifs reproches. Comme il n'écoutait que la voix de ce qu'il croyait être son devoir, il ne s'émut pas outre mesure des antagonismes auxquels il se heurtait, ni de l'impopularité qu'il pourrait encourir.

J'emprunte quelques indications sur l'attitude et les expériences politiques d'Henri Simonin aux extraits d'une correspondance qu'il échangea, près de quatre lustres durant, avec l'un de ses amis bruntrutains. Simonin avait des hautes charges qu'il occupait à Berne une conception qui s'éloigna toujours plus de l'idée que s'en faisaient nombre de ses électeurs. Il était un radical ou, plus exactement, un libéral acquis à tous les progrès accomplis par la Suisse nouvelle. Il était, de plus,

un démocrate convaincu. Mais il était encore un pacifique et un tolérant. A ses yeux, la politique se confondait avec l'art ou la science de bien gouverner, dans l'intérêt du peuple. Pour la majorité de ses commettants, en Ajoie à tout le moins, elle aurait essentiellement consisté dans le recours à tous les moyens, licites au surplus, qui eussent assuré la défaite du régime personnifié par le chef très actif que les conservateurs avaient installé dans la préfecture de Porrentruy. Henri Simonin, lui, comprenait qu'on eût des adversaires; il ne pouvait traiter en ennemis des gens avec lesquels il entretenait de courtoises relations et qui, en somme, ne professaient pas des principes subversifs, cherchant simplement, comme il disait, „de bonne foi et par la légalité, l'amélioration de la situation politique de leurs coreligionnaires catholiques".

On conçoit qu'il ait été mal récompensé de tant de bienveillante sérénité. Et à droite comme à gauche. Ainsi, de leur côté, les conservateurs ne se départirent pas de leur ostracisme à l'égard d'un Jurassien tel que Simonin: à chaque renouvellement du Conseil national, ils lui refusèrent leurs suffrages et le condamnèrent à subir l'ennui, un peu humiliant, d'un second tour de scrutin pour être élu.

Dans son propre camp, Henri Simonin ne fut pas soutenu comme il aurait dû l'être. On le laissa bien siéger pendant quelques années dans les Chambres fédérales. Mais, soudain, sans qu'il eût en rien démérité, une campagne de presse l'avertit qu'il était menacé. Peut-être même le conseiller d'Etat était-il visé non moins que le conseiller national. Il était trop gentleman dans l'âme pour répondre à une intrigue par des démarches ou des sollicitations qui l'eussent diminué. Non qu'il se résignât à ce qui paraissait être l'inévitable. Froissé, écœuré même par les procédés dont on usait envers lui, il ne modifia pas la ligne de conduite qu'il avait adoptée dès le début: „Quoi qu'il arrive, je resterai à mon poste de conseiller d'Etat, pour sauvegarder, comme je l'ai fait jusqu'à présent, les intérêts de notre cher Jura et les principes du vrai libéralisme." Il y resta, en effet, et notre pays n'a pu que se féliciter des vingt trois années au cours desquelles Henri Simonin a été l'un des membres les plus en vue du gouvernement cantonal, à la tête de la Direction de Justice et ensuite à la tête de la Direction des Affaires communales.

Comme il était un travailleur acharné et qu'il entendait être en exemple à ses subalternes, il ne s'accordait que peu de

loisirs. Il put néanmoins se livrer à des études de droit et d'histoire, qui remplirent les heures qu'il ne devait pas à ses fonctions. La *Revue des juristes bernois* a publié, de lui, un essai très fouillé sur le régime hypothécaire si complexe du Jura. Et mes collègues de la Société jurassienne d'Emulation n'ont pas oublié les pages fortement documentées qu'il a données aux *Actes* sur telle ou telle période de la vie publique dans l'ancien Evêché de Bâle.

Ses dernières années furent troublées par de cruelles épreuves. Après sa fille Marcelle, il perdit, en 1927, son aînée, cette charmante Germaine Simonin, qui était entrée dans notre association et qui faisait la joie de sa famille. Il supporta ces coups avec ce stoïcisme chrétien qui était dans sa nature et que son retour à l'Eglise avait accentué encore. A ce propos, un ami qui fut le confident de toutes ses pensées, me dit, dans une lettre récente: „Sans prétendre fournir une explication plausible du retour d'Henri Simonin à la pratique de la religion dans laquelle il avait été élevé, je constate cependant que le milieu profondément croyant de sa famille a opéré l'évolution qui s'est alimentée, en outre, à deux sources fécondes: la lecture et la réflexion. Il lisait non seulement les pères de l'Eglise, mais les œuvres significatives des grands auteurs catholiques. Je me souviens, entre autres, de la vive impression que lui avait faite *En Route* de J.-K. Huysmans; il en citait de mémoire des passages entiers, et il en avait retiré cette conviction que „nous ne pouvons être de vrais chrétiens que si nous savons renoncer non seulement à ce qui est extérieur à nous, mais aussi à ce moi qui nous absorbe: il faut mourir à soi-même."

Est-ce le moment de terminer cette trop brève notice? Non. Comment ne pas insister sur la part que Simonin a prise au développement intellectuel de notre Jura? Il a tout spécialement manifesté une active sympathie à l'Ecole cantonale de Porrentruy, veillant à ce qui pouvait assurer l'essor de cet établissement d'instruction supérieure et améliorer la situation matérielle du corps enseignant. Aucun effort ne lui coûtait, lorsque les intérêts de sa petite patrie étaient en jeu. C'est lui qui soutint l'initiative de la *Commission économique du Jura,* créée au sein du comité de l'Emulation, pour rendre plus fécondes les relations ferroviaires entre la France et le Lötschberg, à travers notre pays. A Belfort, à Berne, à Porrentruy, il exposa avec éloquence, devant les délégations des Chambres de commerce

de l'Est et les représentants des régions limitrophes, les légitimes réclamations de Berne et du Jura. Bien avant que se fonde l'*Association pour la défense des intérêts économiques du Jura,* Henri Simonin et ses amis ont préparé le terrain. Sa situation de délégué dans le Conseil d'administration de quelques-unes de nos lignes secondaires et dans celui du premier arrondissement des C. F. F. l'avait initié au problème, capital pour nous, de nos voies de communication, et ce problème fut de ceux à la solution desquels il se voua de toute son énergie.

En 1927, peu de mois après la mort de sa fille Germaine, l'artério-sclérose dont il souffrait se révéla. brusquement plus dangereuse qu'il ne l'imaginait. Une crise alarmante se déclara. Il semblait s'être provisoirement rétabli lorsque je lui fis visite à Berne, une dizaine de jours avant son décès. Il se jugeait lui-même en pleine convalescence. Nous causâmes longuement, et de tout un peu. Notre conversation s'étendit même à de graves sujets sur lesquels un accord complet ne régnait pas entre nous. Mais, si nous ne nous entendions pas sur toutes choses, nous pûmes nous persuader que notre vieille amitié durerait autant que nous. Je le quittai, tranquillisé sur sa santé. Je ne devais pas le revoir. Un peu plus d'une semaine s'écoula. Quand une dépêche m'annonca qu'Henri Simonin n'était plus, je sentis, comme tous ceux qui l'aimaient, que le Jura venait de faire une perte irréparable.

Le 9 novembre 1927, une foule recueillie accompagna ce bon et ce grand Jurassien au champ du repos. Sur sa tombe, M. Moser, président du gouvernement, M. le député Bueche, au nom des radicaux jurassiens, M. Mettler, pour les sociétés romandes de la ville de Berne, prononcèrent d'émouvants discours qui évoquèrent le souvenir de tout ce qu'avait été et de tout ce qu'avait fait Henri Simonin. La veille déjà, l'un de nos journaux, le *Démocrate,* avait dit de lui: „Le défunt avait malheureusement un grave défaut: un excès de modestie d'érudit qui l'empêchait de „hurler avec les loups", chose parfois indispensable dans certains milieux politiques ou un bon coup de poing sur la table tient lieu d'arguments. Homme de science, rat de bibliothèque, il s'était formé durant vingt-deux années de magistrature assise, une tournure d'esprit contemplative, assez contraire aux passions qu'exige la vie publique au grand air. Aussi cet esprit distingué ne fut-il pas toujours apprécié des masses à sa juste valeur. La pondération naturelle de son esprit fut

souvent confondue avec un excès dans la modération de ses idées politiques, qui ne comportait peut-être pas, cependant, d'abdication dans les principes comme certains de le sont figuré. Ceci dit, il est évident que M. Simonin, par sa conception médiocrement combattive de la vie politique, péchait par excès de modération aux yeux de certains de ses électeurs." Il était ce qu'il était. Une conscience comme la sienne n'obéit qu'à la voix du devoir.

M. Bueche, après avoir retracé la carrière du juge d'appel, s'exprima en ces termes devant la dépouille mortelle de notre ami: „L'activité de l'homme politique marcha de pair avec celle du magistrat. Henri Simonin, pendant plusieurs périodes législatives, représenta dignement le Jura au Conseil national. Esprit très cultivé, aux connaissances étendues, sa parole y était écoutée et appréciée. De caractère fort modeste et réservé, il cachait sous un air de bonhomie, une nature fine et malicieuse et une droiture d'esprit qu'apprécièrent seuls ceux qui le connurent de près. Qualités ou défauts qui ne sont évidemment pas le propre du tribun populaire, ni les caractéristiques d'un chef politique de premier plan. Aussi n'est-ce pas ce qu'ambitionnait Henri Simonin. Il n'en était pas moins fortement attaché aux idées libérales qui nous sont chères. Récemment encore, lors de sa dernière élection au Conseil d'Etat, malgré l'âge et des épreuves de toutes sortes qui ne lui ont pas été épargnées, il confiait à celui qui vous parle: „Libéral j'ai été de tout temps et libéral je resterai. Et si, sorti des cadres du parti, je ne suis plus un militant, je défendrai toujours les idées progressistes nationales, d'où qu'elles viennent." Nous avons là un portrait juste et sobre de l'homme public. Même on pourrait appuyer sur ceci: la fermeté des principes ne souffrait pas, chez lui, de l'aménité des manières, ni du sens et du goût de l'équité."

Enfin il importe de répéter que nul n'eut plus que lui l'amour de son Jura. Citons une fois de plus M. Bueche: „S'il fut un Bernois — il l'a prouvé surabondamment et à diverses reprises, — il ne fut pas moins, au Conseil-exécutif, un défenseur averti et toujours en éveil des droits et des prérogatives du Jura. Il a défendu ardemment notre langue, nos usages et nos coutumes, tout ce qui, en un mot, constitue notre particularité ethnique et qui contribue à donner au canton de Berne sa physionomie particulière et au Jura son cachet spécial." Dans une lettre que j'ai signalée plus haut, l'un de ses

compatriotes avec lequel il fut le plus étroitement lié put affirmer ce qui suit: „Les séparatistes ont cru qu'Henri Simonin était systématiquement opposé à l'émancipation du Jura. Erreur: il aurait aimé que le Jura obtînt l'indépendance interne la plus complète, mais sans quitter le giron cantonal. Un article fort remarqué, paru en son temps dans le *Démocrate,* mais dont l'auteur fut ignoré, exposait l'organisation du Jura dans ces conditions un peu spéciales; cet article était de notre ami. Le séparatisme ne le convainquit pas, parce qu'il n'y voyait pas la panacée promise, ni le résultat d'une impérieuse poussée populaire." Nous étions des Suisses, nous saurions conserver notre autonomie intellectuelle et morale; cela lui suffisait et, lui qui était pour l'apaisement dans tous les domaines, il était d'avance effrayé par la perspective des luttes, peut-être stériles, au-devant desquelles nous serions allés.

Ni la politique, ni la pratique du droit, ni les recherches historiques ne sont toute la vie. Qu'Henri Simonin se soit largement dépensé pour l'Etat ou au service de la science, que certaines déceptions ou certaines hostilités l'aient meurtri, la philosophie du sage, puis la foi du chrétien le retinrent de se plaindre ou de désespérer. Il avait, pour se consoler des mauvaises surprises du destin, le refuge de la famille. Il fut avant tout l'homme de son intérieur, que sa femme et ses enfants lui rendaient très doux. Ployé par les deuils qui l'avaient durement frappé, il ne tarda point à relever la tête. Les chères présences de sa fidèle compagne et de son fils lui commandaient de ne pas s'abandonner à la douleur. Ce fils, dont il n'avait que des satisfactions, il l'entoura d'une tendresse de tous les instants. J'ai sous la main quelques-uns des messages qu'il lui adressait à Paris: „Je ne doute point que tu évites les endroits où la gaîté dégénère en une licence déplorable . . . Je trouve aussi que tu ferais bien d'aller au Théâtre français, à l'Odéon, où l'on joue, avec une diction excellente, des pièces du répertoire classique et patriotique. C'est bien préférable aux pièces ultra-modernes, où le plus souvent on ne vous offre que des mets frelatés . . . Persévère et ne tombe point dans les ornières d'une philosophie anti-chrétienne, au fond de laquelle il n'y a qu'un vide désespérant. „ Henri Simonin comptait, quand le moment de la retraite serait venu pour lui, être l'auxiliaire et le guide du jeune avocat qui lui ferait honneur et dont il avait formé l'âme et l'esprit. La mort ne lui a pas permis de réaliser ce rêve.

Henri Simonin n'est plus. Le dimanche, 6 novembre 1927, la nouvelle se répandait que cet homme de bien, cet homme de

talent, cet homme de cœur avait fermé les yeux. Son souvenir ne s'effacera pas de longtemps, et puisse cette existence toute de travail, de désintéressement, de modestie, d'intégrité et de noblesse être en exemple aux nouvelles générations!

Virgile Rossel.

GERMAINE SIMONIN.

1888—1927.

Si nous rappelons ici le souvenir de cette Jurassienne distinguée, c'est qu'elle fut un membre zélé de la section bernoise et, durant toute sa vie — bien courte, hélas! — une „émulatrice" admirable.

Fille du regretté conseiller d'Etat Henri Simonin, elle était née à Berne et y avait fait toutes ses classes, primaires et secondaires. Une autre s'y fût peut-être germanisée; elle, non point. Caractère fortement trempé, nature vive et fine, elle ne devait rien perdre de ses qualités natives, notamment de cette aisance dans les manières, de cette générosité du cœur et de l'esprit qui firent le charme de sa personne. Il faut dire aussi qu'un séjour à l'institut normal catholique de Besançon lui avait permis de compléter son instruction par une bonne culture latine. Revenue au pays, Melle Simonin suivit des cours de langues et d'histoire à l'Université de Berne, puis obtint ses brevets pour l'enseignement du français et de l'allemand dans les écoles secondaires. C'était donc une bilingue, mais une bilingue qui maniait sa langue maternelle avec une élégance et une clarté toutes françaises.

L'enseignement l'attirait. Pourtant, c'est aux œuvres de charité qu'elle voua le meilleur de son temps, déployant partout un don d'initiative et un dévouement vraiment remarquables. Quel réconfort, par exemple, que ses visites hebdomadaires aux Jurassiens, hommes et femmes, qui venaient se faire soigner à l'hôpital de l'Ile ou dans d'autres hôpitaux de la capitale! C'est là sans doute son plus beau titre à la reconnaissance du Jura. Et ceux qui l'on vue à l'œuvre dans la paroisse catholique de Berne ou parmi les prisonniers de guerre étaient gagnés, non seulement par son savoir-faire et la chaleur de son affection, mais encore par le rayonnement d'une ame foncièrement chrétienne. Aussi, a-t-on pu dire de

cette femme d'élite qu'elle fut „une dispensatrice de joie, de lumière et de bonté"[1].

J. R.

HENRI LUCIEN ETIENNE.

5 août 1862 — 16 décembre 1927.

Originaire de Tramelan, M. Etienne est né aux Brenets où son père, devenu plus tard inspecteur des fabriques, était fabricant d'horlogerie. Après avoir fréquenté les écoles de son village natal, puis le Gymnase de Neuchâtel, il se voua ensuite à des études d'ingénieur à Zurich, où en 1885 il obtenait le diplôme d'ingénieur des ponts et chaussées. Après un cours stage d'assistant à l'école polytechnique et un cours passage au bureau de l'ingénieur cantonal à Neuchâtel, il fut engagé par une société française des travaux publics pour laquelle il fit des voyages dans le monde entier. Déjà la première année, il fit le tour du monde en passant par New-York, San-Francisco, le Japon, la Chine et le canal de Suez; il se rendit aussi à St. Petersbourg, il retourna en Extrême orient en 1888, où il s'occupa de travaux en Chine et au Turquie; après un court séjour en Angleterre, il participa à la construction du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. C'est à son retour d'un séjour au Brésil qu'il devint fonctionnaire au Bureau international des chemins de fer, dont en 1912 il devint le vice-directeur. En 1921 il fut nommé par le conseil fédéral directeur du Bureau international des télégraphes, c'est au retour d'un voyage aux Etats-Unis que subitement il succomba sur le bateau à une affection cardiaque.

Dans tous les postes que M. Etienne a occupés, il a fait preuve de beaucoup de compétence, de dignité, de doigté, d'affabilité; c'était un homme de caractère droit et ferme, qui laisse des regrets unanimes parmi tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Quoique n'ayant jamais habité le Jura, il avait de l'attachement pour sa commune d'origine, pour ses compatriotes.

Huguenin.

---

[1] Voyez les notices nécrologiques de Mlle Marie-L. Herking dans l'Almanach catholique du Jura, année 1928, et le „Korrespondenzblatt" de la paroisse catholique de Berne, du 30 juillet 1927.

† MAX AUDÉTAT.

1890—1927.

Max Audétat est né aux Verrières en 1890. Il fréquenta les écoles de son village natal puis entra encore jeune, à l'âge de 17 ans, dans l'Administration des Postes. Après différents stages à Fleurier, Lucerne, Reconvilier, où il eut l'occasion de s'initier à toutes les branches du service postal, il fut nommé commis à Bâle en 1912.

Fonctionnaire consciencieux et zélé, homme droit et modeste, collègue aimable, gai, plein de bonté, tels resteront dans le souvenir de ses nombreux amis les traits essentiels de caractère de Max Audétat.

Il a été membre de la section bâloise de l'Emulation pendant de nombreuses années et vouait au Jura une fervente admiration.

La mort est venue le surprendre brusquement, dans la force de l'âge, le 4 novembre 1927. Tous ceux qui l'ont connu conserveront de lui un souvenir ému. Qu'il repose en paix!

ARMAND GOETSCHEL.

1863—1928.

est né à Delémont en 1863. C'est là qu'il passa sa jeunesse. Son travail le conduisait souvent dans les Franches-Montagnes. De caractère enjoué, aimant les sports et les courses, il comptait de nombreux amis dans le Jura.

Il se maria à trente-deux ans. Après un séjour à Neuchâtel, il vint, avec sa famille, se fixer à Bâle. Mais le Jura l'attirait toujours, et c'était avec prédilection qu'il revenait dans son pays natal.

A Bâle, il sut vite se faire aimer et estimer par sa grande loyauté et sa probité. Il fonda dans cette dernière ville, il y a une trentaine d'années, une maison de soieries qui compte aujourd'hui des succursales à Berne et à Lausanne, et des ramifications à l'étranger. Dans la création et dans le développement de cet établissement, il montra une énergie extraordinaire et un grand talent commercial.

Mais le travail continu et absorbant qu'il avait dû fournir, avait miné ses forces; sa santé, depuis deux ans, était

devenue chancelante. Le trois février 1928, il succomba à une pneumonie, entouré de sa famille.

Armand Gœtschel était un homme d'une grande bonté. Il ne pensait qu'aux autres et aidait aux humbles et aux deshérités aussi souvent qu'il le pouvait.

Sa mort laisse un grand vide dans sa famille, et dans le cercle de ses nombreux amis.

Tous ceux qui l'ont connu n'oublieront jamais cet homme franc et sympathique.

E. G.

† JULES GERBER.

1879—1927.

Jules Gerber, un des directeurs de l'importante manufacture Gerber frères, à Delémont, a été enlevé brusquement, en pleine maturité, le 11 juin 1927. Parti de débuts modestes, mais doué d'un véritable génie technique et d'un esprit d'initiative toujours en éveil, il sut utiliser brillamment ses facultés naturelles et créer une entreprise qui a beaucoup contribué à la prospérité industrielle de notre ville. Par l'intérêt qu'il portait à la chose publique et, en particulier, à toutes les sociétés locales, qu'il soutenait largement de ses deniers, il avait acquis une grande popularité. Il était aimé de son personnel, qui pouvait compter sur sa bonté, sur son esprit de justice et sur son appui.

Jules Gerber laissera le souvenir d'un père de famille modèle, d'un homme généreux et sensible et d'un citoyen actif et désintéressé. Il repose au cimetière de la ville, tout près du monument aux victimes des champs de bataille de France, qui fut en grande partie son œuvre. C'est lui, en effet qui en prit l'initiative, recueillit les fonds et sut la réaliser.

J. M.

† HENRI CHÊNE.

1873—1927.

Notre Société a perdu dans le cours de l'année 1927 un membre tout dévoué qu'une maladie grave est venue enlever en quelques jours à sa famille: c'est Henri Chêne, de Damvant.

Né en 1873, Henri Chêne suivit les classes primaires de son village natal où il fut un élève remarquable. En 1891, il entra à l'école normale de Porrentruy, mais au bout d'une année déjà, il quittait cet établissement. A la science pédagogique il préféra l'agriculture et il retourna à Damvant où il se livra dès lors aux travaux des champs. Il aimait notre bonne terre ajoulote, il la cultivait avec une grande expérience et il devint un excellent éleveur. Carrière modeste, dira-t-on! Eh! ces carrières-là, trop négligées de nos jours, ne sont-elles pas aussi utiles que celle de maint homme d'Etat ou de certains ronds-de-cuir? Quoi qu'il en soit, Henri Chêne fut un homme intelligent, mais simple, un bon citoyen et un père de famille dévoué.

Il ne joua aucun rôle dans notre Société d'Emulation, mais il s'intéressait à nos travaux, à notre histoire qui ne le laissaient pas indifférent. Qu'il repose en paix!

LOUIS HERTLING
(1869—1927).

Lorsque la mort nous enlève un être aimé, chargé du „poids des années", on éprouve une peine très grande, mais on se console en se disant que nul n'est immortel ici-bas, et que tôt ou tard, il faut s'en aller vers un monde meilleur. Mais lorsqu'un parent ou un ami bien cher nous est ravi à la fleur de l'âge ou en pleine force, la douleur nous accable et nous nous demandons: „Pourquoi?". Ce „pourquoi?" plein d'amertume, nous nous le sommes répété lorsque, le 23 octobre 1927, courut dans Porrentruy la nouvelle de la mort de Louis Hertling. Hélas! rien n'a répondu à notre question anxieuse et nous pleurons un ami affectionné qui nous a quittés si brusquement et bien trop tôt.

Louis Hertling est né à Fribourg en 1869. Après avoir fait son apprentissage commercial dans sa ville natale, il fut nommé en 1893, caissier de la succursale de la Banque populaire suisse qui venait d'être créée à Porrentruy. Ce fut donc un ouvrier de la première heure de cet établissement qui prit un essor si réjouissant. Pendant plusieurs années, il fut un caissier fidèle, ponctuel, serviable que l'on peut citer comme modèle. Aussi, fut-il nommé, par la suite, Sous-Directeur et devint l'adjoint de son chef M. A. Caffot qui avait besoin de cette aide précieuse. Ce qu'il avait été comme Caissier, L. Hertling le fut comme Sous-Directeur

et plus tard, en 1919, comme Directeur; il remplit toutes ces fonctions avec une conscience digne de tous éloges..... Mais la situation financière d'après guerre créa d'innombrables difficultés aux établissements de banque et ceux qui ont vécu ces années de crise et de débâcle dans les affaires ont pu se rendre compte que notre ami s'usait, se tuait littéralement à une tâche si lourde qu'il prenait trop à cœur.

Après quelques jours de maladie seulement, il tomba brusquement, tel un soldat sur le champ de bataille.

Pendant 13 années, notre ami fonctionna comme membre du Conseil municipal. Il s'y montra très dévoué aux intérêts de la Ville et aussi aux intérêts généraux de notre pays. Il fonctionna, pendant cette même période, comme Président de la Commission des finances où il rendit de précieux services à ses concitoyens.

Louis Hertling s'était créé un foyer à Porrentruy où on l'aimait, où il fut choyé. Hélas! il s'en est allé sans avoir pu donner tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui, regretté de sa parenté, de ses employés, de ses amis.

Qu'il repose en paix!

MAURICE GIGON

(1843—1927).

Une des personnalités les plus caractéristiques de Porrentruy vient de disparaître: c'est M. Maurice Gigon, pharmacien, que la mort a emporté à un âge fort avancé. Les débuts de cet homme de bien furent modestes et il ne lui déplaisait pas, dans l'intimité, d'y faire assez souvent allusion. Originaire de Chevenez, où il fréquenta l'école primaire, Maurice Gigon entra en 1859 comme apprenti à la pharmacie Chapuis. Tout en étant occupé chez son patron, il suivit pendant deux ans les cours de physique et de chimie à l'école cantonale.

Désireux de s'instruire, le jeune Gigon se rendit en 1864 dans le Wurtemberg où il subit son examen propédeutique, puis il fit un stage de deux ans à Winnenden et à Ravensbourg. Pour se préparer mieux encore à l'examen final, Maurice Gigon se fit inscrire à l'Ecole polytechnique de Zurich (1866), d'abord comme auditeur, puis comme élève régulier et deux ou trois ans plus tard,

il obtint son diplôme de pharmacien. Il débuta en 1869. à Estavayer-le-Lac où il se créa un foyer.

Toutefois, Maurice Gigon avait la nostalgie du pays natal et quelques années plus tard, il fonda, dans le bâtiment contigu à l'Hôtel de ville de Porrentruy, une pharmacie qui devint bientôt la mieux achalandée de notre cité. C'est que le „bon papa Gigon" comme l'appelaient ses clients devenus ses amis, était un homme de bon conseil et d'un grand bon sens. Souvent, on venait lui demander des avis qu'il ne ménageait pas et les paysans d'Ajoie avaient du plaisir à discuter avec lui dans leur idiome préféré, le rude patois ajoulot. Aussi était-il fort estimé de ses concitoyens.

En 1903, il céda sa pharmacie à son fils, mais celui-ci fut enlevé prématurément et Maurice Gigon dut se remettre au travail après avoir goûté pendant quelques années d'un repos bien mérité. C'est en pleine activité que la mort est venue le surprendre le 20 mars 1927.

Maurice Gigon fut un membre zélé de la Société suisse de Pharmacie dont il fit partie pendant 54 ans et dont il avait été nommé membre émérite en 1919. Dans sa bonne ville de Porrentruy, il ne joua pas un grand rôle. Cependant, il fit partie de la Commission des eaux qui installa l'eau sous pression en 1891 et du Comité de la Société d'embellissement où ses avis, pleins de prudence et d'expérience, étaient toujours très écoutés. Ce fut un bon citoyen, aux idées larges et tolérantes, un père de famille modèle, un chrétien dans toute la force du terme. En faut-il davantage pour que son souvenir reste parmi nous?

FRANÇOIS GUÉLAT
1849—1927.

François Guélat est né à Bure en 1849; il fréquenta les écoles primaires de son village natal, puis vers la 20e année entra à l'Ecole normale. Il y demeura trois ans et sortit de cet établissement en possession de son brevet d'instituteur. Il enseigna successivement à Montignez, une première fois à Bure, à l'orphelinat du château, une seconde fois à Bure et enfin à Epiquerez. A la suite d'une longue et pénible maladie il obtint en 1924 sa retraite dont il ne jouit que quelques années. Il mourut dans le cours de l'année 1927. Il a enseigné pendant une période de 51

ans. Ce fut un bon et brave instituteur, tout entier à sa tâche. Qu'il repose en paix!

GUILLAUME-SÉRAPHIN BERNARD
(1848—1926).

Ce n'est pas sans peine que nous voyons disparaître l'une après l'autre les belles figures de notre petite patrie jurassienne. La mort fauche, fauche toujours, sans pitié.

Le 11 novembre 1926, elle enlevait à l'affection des siens, de ses amis et de ses connaissances, le médecin-vétérinaire Guillaume-Séraphin Bernard, vétérinaire aimé, citoyen dévoué, jurassien de vieille roche.

Guillaume-Séraphin Bernard est né à Fornet-dessous, commune de Châtelat, le 13 septembre 1848. Il était le fils aîné de Frédéric Guillaume Bernard, médecin-vétérinaire aussi, pendant plusieurs années membre de la Société jurassienne d'Emulation, décédé à Fornet-dessous en 1898. Il fréquenta d'abord l'école primaire de son village. En 1860, il fut placé à Ringgenberg dans l'Oberland bernois, chez le pasteur Pfander qui lui fit suivre l'Ecole secondaire d'Interlaken. Il fut ensuite placé au Progymnase de la Neuveville puis à l'Ecole cantonale de Porrentruy. On le vit aussi à l'Ecole normale des instituteurs de Grandchamp, au canton de Neuchâtel. En 1868, il commença à Berne ses études de vétérinaire. Il fut diplômé en 1871 et alla s'établir à Moutier. C'était au moment où l'on construisait les chemins de fer du Jura. En 1878, la place de vétérinaire et inspecteur des viandes de la ville de Bienne est mise au concours. Il pose sa candidature et est élu. En 1880, il quitte cette place et pratique à nouveau son art dans cette ville et aux environs. En 1888, il est appelé par une agence d'assurance pour chevaux, la „Garantie fédérale" à Neuchâtel, comme inspecteur. La mort subite de M. Brugger, vétérinaire officiel de la ville de Neuchâtel devait changer de nouveau sa situation. En effet, les autorités lui offrent cette place. Après la mort de son père, il caressa le rêve de retourner dans son hameau et de reprendre la clientèle du défunt. Il retourne donc à Fornet-dessous et dès cette date il se voue presque entièrement à la médecine vétérinaire. Pendant des annees il parcourt son coin de pays, tantôt à pied, tantôt à cheval, tantôt en voiture. Guillaume-Séraphin Bernard aimait aussi l'agriculture et l'élevage. Il avait à cœur la pros-

périté de ses domaines, et le renom du cheval jurassien. En 1881 et 1882, il publia plusieurs articles de journaux et deux brochures, l'une *„L'Elevage des chevaux dans le Jura"*, l'autre *„Les Croisements et la Sélection"*. Ses écrits firent du bruit à tel point que les éleveurs du Jura, se voyant soutenus, fondèrent une société pour l'amélioration de la race chevaline du Jura bernois, dont il fut président. Aujourd'hui, l'éleveur peut constater que les idées de Guillaume-Séraphin Bernard, préconisées en 1881 et 1882, furent justes. Guillaume-Séraphin Bernard caressait un grand projet: celui de créer un chemin de fer reliant la vallée de Tavannes à Bellelay, projet qui fut d'abord suggéré par feu le Dr Minder à Reconvilier. Il fit à cet effet de nombreuses démarches, convoqua plusieurs assemblées; des plans furent même établis, puis déposés à Berne, mais là, hélas! on s'occupait plus des chemins de fer de l'Oberland que de ceux du Jura. En 1914, la guerre mondiale éclata et ce fut la fin du rêve commencé par le Dr Minder, continué par le vétérinaire Bernard. En 1919, l'amour qu'il avait pour sa petite patrie lui suscita l'idée de faire frapper une médaille. Lorsqu'il habitait Bienne, Guillaume-Séraphin Bernard eut la chance de découvrir le sceau authentique de la République rauracienne, parmi d'anciennes médailles. Aussi y puisa-t-il le sujet de la sienne. D'un côté de celle-ci, nous trouvons les armoiries des huit districts du Jura bernois, encadrant le refrain de la poésie de Xavier Stockmar: „Unissez-vous fils de la Rauracie et donnez-vous la main", et le millésime de 1919. De l'autre côté nous lisons les noms de plusieurs Jurassiens, ces noms encadrant le faisceau d'armes surmonté du bonnet phrygien, et en exergue: „République rauracienne", avec les dates 1792, 1815, 1830.

En 1918, il quitta Fornet-dessous pour aller se fixer à Genève. C'est là qu'il est décédé. Que la terre soit légère à ce bon citoyen!

Ali Groslimond.

EUGÈNE-EMILE GIROD

1860—1927.

Eugène-Emile Girod s'en est allé dans un monde meilleur à l'âge de 67 ans, le 9 août 1927, après plusieurs mois de maladie et de souffrances. Ce départ a creusé et creuse un grand vide dans la région.

Eugène-Emile Girod fut d'abord employé au greffe du tribunal du district de Moutier puis à celui de la Neuveville. Plein de promesses, il se rendit ensuite à l'Université de Berne. Puis c'est la vie active qui commence. Il aime trop sa localité, son cher Champoz et sa petite patrie, son cher Jura, pour rester indifférent au bien et aux choses publics. Pendant plusieurs années il remplit successivement les fonctions de secrétaire-caissier municipal et de maire de la commune de Champoz. Il est également appelé à présider la commission d'école et est membre de la plupart des commissions municipales. Son expérience dans les affaires, sa manière de donner de bons et utiles conseils, son sain jugement, devaient lui ouvrir des horizons nouveaux. On le voit dans de multiples associations et œuvres de bienfaisance du pays. Il est président de l'Association agricole de Malleray et environs, du Syndicat chevalin. Il est membre de la Commission de l'Ecole d'agriculture du Jura et du Conseil d'administration de la Maison d'éducation de Sonvilier. Il remplit les fonctions de commissaire civil pour l'estimation des dégâts causés aux cultures. Il est commissaire du Jura pour la prise des céréales. On le voit comme membre puis comme président de la Caisse d'épargne de la Vallée de Tavannes, comme membre de la Commission de la succursale de la Banque cantonale de Berne, succursale de Moutier. Il appartient au Conseil d'administration des Forces motrices bernoises et préside pendant plusieurs années le Conseil d'administration du „Courrier de la Vallée de Tavannes". Pendant plusieurs législatures, il est membre du Grand Conseil bernois, et de 1922 à 1925, Conseiller national du parti paysan jurassien. On peut voir que Eugène-Emile Girod fut un citoyen dévoué à la cause publique. Mais il était aussi le paysan au grand cœur, au caractère trempé, à la volonté robuste et saine. Il aimait la terre, il aimait le travail de l'agriculteur, il aimait le Jura paysan. Il fut enterré au cimetière de Bévilard et conduit à sa dernière demeure par une forte assistance. Paix à ses cendres!

Ali Groslimond.

EDMOND CHOULAT.

1880—1927.

Edmond Choulat était une figure représentative d'Ajoie qui disparut, alors que son étude d'avocat était en plein rendement

et que ses conseils et son bon sens eussent été précieux encore à beaucoup de ses amis.

Né au moulin du Doubs, près d'Ocourt, le 7 avril 1880, il fit ses études classiques à l'École cantonale Porrentruy et ses études de droit aux Universités de Munich et Berne. Quelque temps greffier français à la Cour d'Appel, il ouvrit une étude d'avocat à Porrentruy en 1906. Cette étude, le talent et la science juridique de Me Choulat allaient la rendre rapidement achalandée et florissante.

Elu député au Grand Conseil en 1910, auteur de plusieurs interpellations et de moultes interventions, il présida notre haute assemblée législative en 1924. Il le fit comme il faisait toute chose, avec autorité et maîtrise. Sa voix, sonnante et cassante quelquefois lui était d'un grand secours, soit à la barre, soit aux assemblées municipales de Porrentruy qu'il présidait, soit dans les nombreuses commissions, celle de l'École Cantonale notamment, dont il faisait partie.

Il n'y allait pas par quatre chemins et ses amis libéraux ne subissaient pas toujours sans réaction un caractère qui ignorait toute feinte et toute finasserie et dont la franchise ne s'embarrassait pas de fleurs de rhétorique!

Mais son activité intelligente et dévouée lui faisait beaucoup pardonner.

Cette voix si vibrante, une maladie cruelle de la gorge la voila et la cassa. Ni les soins médicaux les plus spéciaux, ni l'affection familiale la plus chaude ne purent avoir raison de ce mal inexorable. Avec lui disparaît un citoyen qui rendit des services à son pays, un avocat qui rendit des services à ses clients et un père de famille qui sut comprendre ses devoirs.

Que, dans l'autre monde, la paix éternelle soit son partage.